

CANADA

BUREAU DU DIRECTEUR GÉNÉRAL DES ÉLECTIONS.

Le présent avis fait foi qu'en vertu d'un bref en date du trois août 1933, et adressé au major Arthur Michaud, de Edmundston, dans la province du Nouveau-Brunswick, pour l'élection d'un membre devant servir dans la Chambre des Communes du Canada, pour le district électoral de Restigouche-Madawaska, au lieu et place de Maxime D. Cormier, décédé, Joseph Enoil Michaud, de Edmundston, dans la province du Nouveau-Brunswick, avocat, a été dûment élu.

Donné sous mon seing et sceau d'office à Ottawa, ce neuf novembre 1933.

JULES CASTONGUAY (L.S.)

Directeur général des élections.

Au greffier de la Chambre des Communes,
Ottawa.

CANADA

BUREAU DU DIRECTEUR GÉNÉRAL DES ÉLECTIONS

Le présent avis fait foi qu'en vertu d'un bref en date du trois août 1933, et adressé à R. H. Nicholson, écuyer, de Kylemore, dans la province de la Saskatchewan, pour l'élection d'un membre devant servir dans la Chambre des Communes du Canada, pour le district électoral de Mackenzie, au lieu et place de M. N. Campbell, qui a accepté un office d'émoluments sous la Couronne, John Angus MacMillan, de Wadena, Saskatchewan, avocat a été déclaré dûment élu.

Donné sous mon seing et sceau d'office à Ottawa, ce treize novembre 1933.

JULES CASTONGUAY (L.S.)

Directeur général des élections.

Au greffier de la Chambre des Communes,
Ottawa.

Les députés suivants ayant préalablement prêté le serment et signé le rôle qui le contient, prennent leur siège en Chambre:—

Aimé Boucher, écuyer, pour le district électoral de Yamaska.

Joseph Enoil Michaud, écuyer, pour le district électoral de Restigouche-Madawaska.

John Angus MacMillan, écuyer, pour le district électoral de Mackenzie.

M. Bennett présente un Bill No. 1, Loi concernant la prestation des serments d'office, lequel est lu la première fois.

M. l'Orateur fait rapport que lorsque la Chambre s'est rendue auprès de Son Excellence le Gouverneur général, ce jour dans la salle du Sénat, il a plu à Son Excellence de lire un discours aux deux Chambres du Parlement, et que pour en prévenir les erreurs, il en a obtenu une copie dont il donne lecture à la Chambre comme suit:—

Honorables Membres du Sénat,

Membres de la Chambre des communes,

Au moment où je vous réunis pour expédier les affaires du pays, de fortes raisons nous engagent à croire que le monde revient, dans un mouvement graduel, vers la stabilité économique. Cette amélioration qui se fait sentir dans les